

L'EDUCATION CIVIQUE ET MORALE (ECM COURS IERE ANNEE)

I- Les Institutions de la communauté traditionnelle :

A- La Famille :

1- Définition :

Cellule de la société (petit groupe social), forme essentielle d'organisation de la vie personnelle, qui repose sur l'union conjugale et les liens parentaux, autrement dit, sur les relations multiples entre mari et femme, entre parents et enfants, frères et sœurs, ainsi que d'autres familiers vivant ensemble et partageant les occupations domestiques communes.

*La vie d'une famille se caractérise par différents processus matériels (biologiques, économiques) et spirituels (moraux, juridiques, psychologiques, esthétiques). Le rôle social de la famille est déterminé par sa participation directe à la reproduction de l'homme même, à la prolongation de l'espèce humaine. La famille est une catégorie historique. Ses formes et fonctions sont conditionnées par la nature des rapports de production en place, des rapports sociaux en général, ainsi que par le degré de développement culturel de la **société**.*

2- Origine :

*Il existe deux points de vue quant à l'origine de la **famille**. La plupart des spécialistes considèrent que le régime de la communauté primitive fut dominé au début par des relations non ordonnées entre les sexes. Vint ensuite le **mariage par groupes**, supplanté plus tard par le **couple** ; celui-ci devint la base d'une grande **famille- communauté** d'abord maternelle, puis paternelle, soit **matriarcat** (selon la lignée de la mère) et **patriarcat** (la lignée du père).*

*- le **patriarcat**, forme de famille sous le régime de la communauté primitive, caractérisée par la prépondérance du **mâle** dans la production sociale (**chasse, pêche, élevage** et autres travaux d'importance vitale pour la collectivité) et la vie sociale de la communauté (**gestion de ses affaires, régulation des rapports** entre ses membres, pratique des **cultes religieux**, etc.).*

*- le **matriarcat**, forme de famille sous le régime de la communauté primitive, caractérisée par l'autorité prépondérante de la **femme** dans la production sociale (**éducation des enfants, soins domestiques collectifs, maintien du foyer** et autres fonctions vitales) et dans la vie sociale de la communauté (**gestion de ses affaires, régulation des rapports** entre ses membres, exercice des **rites***

religieux, etc.). La famille a pour principal objectif d'accumuler des biens et de les transmettre aux héritiers légitimes.

B- Le Village :

Le **village** est une **agglomération rurale** autonome. Depuis l'**Antiquité**, les hommes se sont groupés dans des villages formant ainsi des **communautés** qui s'administraient seules.

Le village traditionnel était un coin de terre où les hommes vivaient en commun avec des intérêts communs. En toute circonstance, les droits et les intérêts généraux et particuliers de chacun étaient préservés.

Par la bonne conduite, le courage et le travail des habitants, le village devenait plus grand et plus prospère.

Les **institutions** du village sont :

1- Les Sociétés secrètes :

Parmi les grands éléments que l'on qualifie de « **société secrète** », il faut distinguer la **société secrète politique** et la **société secrète initiatique**. En effet, l'**initiation** est un processus destiné à réaliser le passage de l'individu d'un état réputé inférieur à un état supérieur. L'initiation fondamentale marque le point de départ du rôle économique nouveau dans la société.

Les rites initiatiques s'articulent autour de la naissance, du décès, du mariage, en début ou en fin de récolte, les fêtes, etc.

La **sorcellerie** est un ensemble de **rites** représentant aux yeux des **profanes**, des faits et des paroles incompréhensibles.

2- Les Interdits et Totems :

Les **interdits** sont édictés par la **coutume** et la **morale** auxquelles nous obéissons nous-mêmes. Les interdits ont pour but de prévenir les populations contre certaines activités de **nuisance**.

- **Le Totem** est un animal considéré comme l'ancêtre et le protecteur du groupe. D'une façon générale, c'est un animal ou une plante comestible, inoffensive (puits, poisson, plante, eau, etc.) qui se trouve en rapport particulier avec l'ensemble du groupe. Le totem apparaît d'abord comme l'ancêtre du groupe, ensuite son esprit protecteur.

3- La Parenté à plaisanterie :

La parenté à plaisanterie (ou **cousinage** ou **sinangouya**) constitue des relations tissées entre diverses **ethnies** du Mali. Ces relations trouvent leurs origines dans des **phénomènes** naturels ou des **épreuves** dures, traversées par les unes et les autres en un moment de notre histoire.

Exemple : entre Peul/Forgeron, Peul/Bobo, Diarra/Traoré, Touareg/Dogon, Dogon/Bozo, etc.

II- Les Valeurs de la société traditionnelle :

L'âge de **14-15 ans** est le terme de l'adolescence pour les filles ; auprès de leur mère, elles ont appris à faire la cuisine, à coudre, à filer. Celles qui sont de familles de **caste** savent tourner la **poterie** - teindre à l'**indigo**, etc. L'éducation reçue est en rapport avec leur état futur.

Le **mariage** avait pour but de renforcer des liens ou d'en créer entre **familles** ou **clans** ; ainsi existait-il des **unions prévues** ; dès la naissance, une fille peut être retenue par un père pour son fils ou inversement, le père de la fille peut donner celle-ci à un des ses amis qui en disposera pour l'un de ses fils.

Pour les rois, les princes et les empereurs, le mariage relève de la pure politique ; mais certaines traditions étaient bien établies.

Exemple : la famille impériale du Mali choisit toujours, depuis le temps de Soundjata, la première femme du prince héritier dans la tribu des **Condé** ; nombre de princesses soudanaises furent données comme épouses à des rois qu'on désirait s'attacher. Les liens de sang étaient très forts, on comprend tout l'intérêt que les familles régnantes pouvaient tirer de certaines **alliances matrimoniales**, en cas de **crise politique**.

Dans les milieux pauvres, l'intérêt de la famille n'est jamais perdu de vue. C'est dans ces milieux que la **dot** exigée du futur le **caractère vénal** tant décrié du mariage, car en retour, la jeune fille n'apporte presque rien dans la maison de son mari. Tandis que dans la haute **aristocratie**, si les parents du jeune versent une dot importante, ceux de la jeune fille dotent bien celle-ci.

Dans les **contes**, on dit que telle princesse apporte en dot un « **cent** » de tout : **cents bœufs - cent vaches - cents moutons - cent esclaves**, etc. « ka dén mouso kokè, ka gnèkè », disent les Malinkés, c'est-à-dire la pourvoir en tout.

Au Mali, les **intermédiaires** sont l'**oncle** ou la **tante** du jeune homme, on remet les **dix noix de kola** traditionnelles et quelques cadeaux pour connaître l'opinion des parents.

La veille du mariage, la dot de la jeune fille est exposée dans la cour : **esclaves – bétail - ustensiles**, pour être admirée et appréciée de tous.

A quelques variantes près, les **rites** sont les mêmes dans tous les pays de la **savane** où on attache beaucoup d'importance à la **vertu** de la jeune fille.

L'époux fait un beau cadeau à sa jeune femme et à ses parents s'il la trouve sur « **la voix de Dieu** », c'est-à-dire **vierge**. De graves sanctions frappaient la jeune fille qui n'arrivait pas vierge au lit de son mari. Dans certaines tribus, elle était **lapidée** et l'auteur **banni** de la communauté.

Au Soudan, on use beaucoup de **plantes aphrodisiaques**. Les ingrédients de toutes sortes à base d'**écorce** ou de **racines** sont utilisés pour conférer puissance à l'homme, aujourd'hui encore, la technique des femmes de la vallée du **Niger-Moyen** reste très réputée dans tout le Soudan ; elles ne cèdent peut-être qu'aux femmes de Kayes dont la puissance féminine est vantée de tous.